

La seconde, du 30 Janvier 1761, est une Lettre de M. Bertyer Ministre de la Marine, portant ordre au Suppliant de travailler à la Rochelle à la reddition des comptes du Canada, avec le sieur Kerdisien Commissaire, & de Villers Contrôleur.

Cette Lettre prouve que le zele & la fidélité du Suppliant lui étoient parfaitement connus.

La troisieme, est une Lettre missive du sieur Bigot du 14 Janvier 1757, remise au Suppliant par le sieur Varin Commissaire à Mont-Réal, qui ordonne de faire prendre dans les Magasins du Munitionnaire à la Chine, tous les vivres & rations à délivrer dans cette partie & endroits circonvoisins.

La quatrieme, du 27 Décembre 1757, est une Lettre dudit Intendant qui ordonne d'envoyer les prix auxquels les outils ont été payés en 1756 à Mont-Réal.

Cette Lettre prouve aussi que le Suppliant lui avoit déjà envoyé la note de ces prix pour lui demander ses ordres pour faire payer les Ouvriers.

La cinquieme, est une Lettre du 22 Février 1758, en réponse à celle que le Suppliant avoit écrite pour rendre compte audit Intendant de ce qu'il avoit fait payer suivant ses ordres au Munitionnaire ce qu'il devoit au Magasin, & qui porte que la partie du Munitionnaire concernant les Forts sera arrangée à Quebec.

La sixieme, du 8 Mars 1758, est une Lettre qui ordonne l'achat des peaux de chevreuil, & qui en regle le prix.

La septieme, du premier Novembre audit an, est une Lettre qui ordonne de faire payer les fournitures du sieur Penissault, & qui en regle les prix.

La huitieme, du 20 Mars 1759, est une Lettre dudit sieur Bigot, qui ordonne le paiement des états des fournitures des marchandises faites par le Munitionnaire.

La neuvieme, du 23 Mai 1759, est une Lettre du même, portant qu'il n'avoit pas le tems de répondre, mais que le Suppliant eût à envoyer tout ce qu'on demanderoit, à Ca-